DCSDD-BEDD-F.Gu-1996/0018

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFECTURE DE LA SOMME

Amiens, le 5 avril 2006

Direction de la Cohésion Sociale
et du développement Durable

Bureau de l'Environnement
et du Développement Durable

D.R.I.R.E. PICARDIE
1 0 AVR. 2006

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme prends acte de la déclaration du 20 mars 2006 relative au changement de dénomination sociale de la S.A. « Filature Française de Mohair » en **S.A.S. « F.F.M. »**, siège social : 1 rue de la Filature, La Chapelette à **PÉRONNE** (80200), pour l'exploitation d'une usine de production de rubans peignés en poil de chèvre mohair sur le territoire de la commune précitée, parcelles cadastrées section AO n° 201, 213, 240 et 395, et réglementé par l'arrêté préfectoral du 15 février 1996.

Pour le préfet et par délégation :
Attachée, chef de bureau,

PRÉFECTURE DE LA SOMME
46

Caroline TEJEDO

Copie adressée à :

- ⇨ *Monsieur le sous-préfet de PÉRONNE*
- ⇨ *Monsieur le maire de PÉRONNE*
- ⇨ *Monsieur le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Picardie*
- ⇨ *Monsieur l'inspecteur des installations classées*
- ⇨ *Monsieur le directeur départemental de l'équipement de la Somme*
- ⇨ *Monsieur le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales de la Somme*
- ⇨ *Monsieur le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt de la Somme*
- ⇨ *Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Somme*